

Le retour d'expérience de l'opération Tacaud :  
une étude au cœur de la mutation  
des forces d'intervention françaises

EMMANUEL LEBRETON

---

**Résumé**

Les opérations militaires françaises à l'étranger donnent systématiquement lieu à un retour d'expérience permettant d'en tirer des enseignements. L'expérience combattante des militaires engagés au Tchad entre 1978 et 1980 dans le cadre de l'opération Tacaud occupe une place centrale dans la réadaptation des méthodes et des moyens français d'intervention.

**Mots-Clés** : Retour d'expérience – Opération Tacaud – Forces d'intervention – Armée française – Tchad.

**Abstract**

***Feedback from Operation Tacaud : a Study at the Heart of the Process of Mutation of the French Intervention Forces***

*French foreign military operations systematically give rise to a feedback allowing to draw lessons from it. The combat experience of the soldiers engaged in Chad between 1978 and 1980 in the framework of Operation Tacaud occupies a central place in the rehabilitation of French methods and means of intervention.*

**Keywords** : *Return on Experience – Operation Tacaud – Task Force – French Army – Chad.*

Réfléchir sur les enseignements des conflits passés est un moyen pour les armées de corriger leurs erreurs et de définir les priorités futures<sup>1</sup>. Cette réflexion tend à permettre une efficacité maximale des moyens militaires et, à terme, d'assurer la victoire. En France, ce processus prend le nom de Retour d'Expérience (RETEX) et est assuré par plusieurs acteurs, civils ou militaires, opérationnels ou organiques tel que le Centre de doctrine et d'enseignement du commandement. Cette pratique participe à la mutation des armées. Cependant, tous les engagements martiaux français ne sont pas égaux face aux évolutions qu'ils engendrent. Du fait de leurs natures et formes propres mais également pour des raisons conjoncturelles, certains conflits font l'objet d'une attention particulière. C'est le cas de l'opération Tacaud au Tchad entre 1978 et 1980.

En effet, l'opération Tacaud se démarque par son important dispositif interarmées qui constitue un schéma original depuis la guerre d'Algérie. Jusqu'à 2 670 militaires issus des unités d'intervention professionnalisées sont déployés simultanément au cours de l'intervention<sup>2</sup>, soutenus par les chasseurs *Jaguar* de la Force Aérienne Tactique (FATAC), des appareils de ravitaillement en vol et de transport du Commandement du Transport Aérien (COTAM) mais aussi par les patrouilleurs *Breguet Atlantic* de la Marine nationale. L'effet final recherché est de neutraliser les moyens offensifs des rebelles du Front national de libération du Tchad, mouvement insurrectionnel soutenu par la Libye, et de contraindre ses chefs à trouver une issue négociée au conflit interne qui anime le Tchad depuis 1966 sur des questions politiques et sociales.

Cet engagement militaire intervient à une époque charnière pour les armées françaises en profonde réforme depuis 1958. Le programme de

---

<sup>1</sup> Le présent article est issu du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master, sous la direction d'Alya Aglan, intitulé « Opération Tacaud », soutenu en 2020 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

<sup>2</sup> SHD, Archives de l'armée de l'Air, 13 C, Carton 5512, Journaux des marches et opérations des forces terrestres du détachement « TACAUD » de mars 1979, 1<sup>er</sup> avril 1979.

dissuasion nucléaire happe les budgets de la défense au moment où une force d'action extérieure est expérimentée pour répondre à la double exigence de la réduction des effectifs et du refus politique à engager des conscrits en dehors de frontières nationales. L'expérience opérationnelle de l'opération Tacaud devient ainsi un enjeu. De fait, les enseignements qui en sont tirés sont responsables d'un certain nombre d'évolutions au sein de la pensée, des méthodes et des moyens d'intervention qui seront détaillés dans cet article.

### L'efficacité des forces d'intervention en dispositif interarmées

« Les armées françaises sont très compétentes et capables de faire la guerre. Elles redonnent confiance dans les troupes. » C'est ainsi que se conclut le discours du général Méry, chef d'état-major des armées (CEMA), le premier septembre 1978<sup>3</sup>. Tirant les premières conclusions des engagements martiaux au Tchad, au Zaïre et au Liban, le CEMA insiste sur l'efficacité au combat des forces d'intervention valorisant ainsi les efforts entrepris depuis un peu plus de quinze ans. L'expérience combattante de l'opération Tacaud est en effet un modèle de réussite tactique<sup>4</sup>. Et si les unités terrestres ont éprouvé de sérieuses difficultés lors des premiers jours des combats, la mise en place d'un dispositif interarmées a définitivement renversé les rapports de force.

La réussite de Tacaud est tout d'abord le succès d'un modèle, d'une méthode et donc d'une doctrine : la rapidité et la discrétion de l'engagement. Grâce aux états d'alerte *Guépards* et *Rapaces* instaurés au sein des armées de Terre et de l'Air, la France a pu déployer en quelques jours d'importants

---

<sup>3</sup> SHD, Archives de l'Armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/2, Discours du général Méry, 1<sup>er</sup> septembre 1978.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

contingents militaires, permettant de mettre un terme dans des délais très brefs à l'avancée du FROLINAT au Tchad mais aussi aux exactions rebelles au Zaïre. Cette prouesse organisationnelle est rendue possible par le modèle « parachutiste » prédominant au sein des forces d'action extérieure. Le choix a été fait de privilégier la voie aérienne au détriment des capacités maritimes dans le but d'améliorer les délais de projection. Ce choix n'est pas sans conséquences : les unités d'infanterie professionnelles de la 11<sup>e</sup> Division Parachutiste (DP) et de la 9<sup>e</sup> Division d'Infanterie de Marine (DIMa) ne disposent que d'un équipement léger et parfois inférieur en termes de puissance de feu face à leurs adversaires<sup>5</sup>. C'est cependant à travers cette lacune que peut s'exprimer l'entière efficacité de la coopération interarmées.

La réussite de Tacaud tient en effet à la complémentarité de son dispositif tout autant qu'aux compétences développées par les militaires tricolores. L'articulation des forces terrestres en tandem infanterie motorisée – cavalerie s'impose tout d'abord comme le pion tactique de base pour les conflits au Sahel en raison des conditions géographiques et des nouvelles capacités de manœuvre rebelles. Les militaires français prouvent par ailleurs leur haut niveau de professionnalisme de par leur discipline de feu et leur capacité à prendre le dessus sur un adversaire déterminé, par leur adaptation aux conditions de vie sommaires mais également par leur exemplarité vis-à-vis des populations. L'expérience combattante des premières semaines d'avril 1978 a cependant prouvé que des forces terrestres seules n'étaient pas en mesure de reprendre l'initiative sur des forces rebelles galvanisées par leurs récentes victoires et équipées par des puissances étrangères. Ainsi, la mise en place d'un outil aérien conséquent vient répondre à des exigences tactiques indispensables. Les *Breguet Atlantic* de la Marine sont les yeux et les oreilles de l'opération : ils permettent de localiser les forces rebelles et jouent un rôle dans la guerre électronique contre le FROLINAT. Les chasseurs *Jaguar* apportent, quant à eux, une

---

<sup>5</sup> SHD, Archives de l'Armée de l'Air, 13 C, Carton 5512, Journal des marches et des opérations, Capitaine Mercier, JMO des forces terrestres de l'opération Tacaud n° 3822, 1<sup>er</sup> avril au 4 mai 1978, 7 juin 1978.

importante capacité d'appui-feu, visant les capacités logistiques adverses et soutenant les combats terrestres. Leurs capacités opérationnelles sont améliorées par le ravitaillement en vol pourvu par les appareils *KC-130*. Enfin, les hélicoptères de la toute jeune Aviation légère de l'armée de l'Air dispensent un soutien logistique tactique par leurs missions d'évacuation sanitaire et de transport de matériels. Ces moyens militaires deviennent par la suite des « incontournables » des OPEX<sup>6</sup>.

L'efficacité remarquable des forces d'intervention en dispositif interarmées de l'opération Tacaud est ainsi devenue un modèle selon les analystes en charge du RETEX. Dès mars 1979, des appels à poursuivre l'approfondissement des efforts au profit des unités professionnelles sont faits par des officiers généraux<sup>7</sup>. Une réorganisation interne à la 11<sup>e</sup> DP est entreprise dès les mois suivants et permet la constitution d'un groupement aéroporté dont la disponibilité est accrue. Mais le véritable changement intervient en 1984 lorsque la Force d'Action Rapide (FAR) est créée et remplace la Force d'Action Extérieure<sup>8</sup>. Elle est composée de près de 47 000 engagés et inclut désormais la 6<sup>e</sup> Division Blindée Légère et 4<sup>e</sup> Division Aéromobile, doublant ainsi les effectifs des forces d'intervention. La mise en place d'une telle force est directement liée aux réussites qu'enregistrent les armées françaises au Tchad, au Zaïre et au Liban : elle répond à la multiplication des engagements.

---

<sup>6</sup> Marc, Lorell, *Airpower in Peripheral Conflict : The French Experience in Africa*. Santa Monica, Rand Corporation, 1989.

<sup>7</sup> Général V. Loizillon, *Opérations à l'étranger*, Armées d'aujourd'hui, Paris, mars 1979, p. 44-45.

<sup>8</sup> Chef d'escadron M. Debas, *Réformes de l'armée de Terre depuis 1970*, Cahier de la pensée mili-Terre n° 44, CDEC, 14 décembre 2017.

## Vers une deuxième professionnalisation des unités d'intervention

Le RETEX de l'opération Tacaud est au cœur d'une réforme que l'on pourrait qualifier de « deuxième professionnalisation » des unités d'intervention. Ces dernières sont caractérisées par l'engagement volontaire progressif de ses membres constituant ainsi une première professionnalisation. Les enseignements de l'opération Tacaud réorientent profondément l'instruction donnée aux militaires de ces unités jusqu'alors formées aux compétences martiales élémentaires. Dès lors, il ne s'agit plus pour les militaires professionnels d'être uniquement aptes à intervenir mais de s'adapter et de comprendre les raisons de leur engagement.

L'exemple tchadien est révélateur des difficultés inhérentes aux interventions dans l'ancien pré-carré français : des conditions environnementales extrêmes, une instabilité politique latente ou encore la multiplicité des acteurs des conflits. C'est pourquoi dès l'été 1978, des dispositions sont prises pour réadapter l'entraînement des unités professionnelles. L'inspection des forces extérieures décide qu'un effort doit être porté sur la préparation physique des militaires ; les unités doivent être opérationnelles dès leur arrivée en territoire étranger. Pour surmonter l'épreuve des conditions climatiques du Sahel ou du Moyen-Orient, une réforme de l'entraînement militaire est proposée afin de renforcer l'accoutumance des soldats à la rusticité et aux fortes températures. Cette volonté s'incarne par la multiplication des manœuvres durant l'été<sup>9</sup>. L'état-major des Armées prévoit par ailleurs des exercices d'envergures spécifiques à l'entraînement aux actions extérieures dans le but de « maintenir et d'accroître si possible l'aptitude des forces à effectuer des

---

<sup>9</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/3, Note, Inspection des forces extérieures et des troupes de marine, Enseignements des engagements en action extérieure (mars-juin 1978), Note pour instruction des unités, juillet 1978.

opérations interarmées, d'intervenir Outre-mer et d'améliorer la doctrine d'emploi interarmées<sup>10</sup> ». Ils consistent en des exercices sur les différentes façades maritimes françaises mais aussi par des déploiements à l'étranger dans des pays alliés. Ces séjours sont l'occasion de tester les procédures de déclenchement rapide d'une opération à l'étranger tout comme de sensibiliser les militaires aux conditions d'hygiène et de vie en Afrique.

De plus, l'expérience combattante de Tacaud conduit à réévaluer la formation morale et intellectuelle des militaires engagés en opération extérieure. Il convient tout d'abord de développer les capacités d'adaptation des cadres et des soldats pour limiter les effets de « contre-pied » comme ce fut le cas au Tchad mais plus globalement dans l'ensemble des conflits contemporains au sein des populations. Les faits démontrent qu'il s'agit bien plus d'une question d'adaptation tactique aux évolutions politico-militaires qu'une adaptation aux difficultés matérielles. Pour cela, le général Lagarde propose de rehausser le niveau d'exigence vis-à-vis des cadres lors d'exercices où ils seront confrontés à des événements inattendus<sup>11</sup>. L'objectif est de mobiliser l'agilité intellectuelle des responsables de l'encadrement. Une réflexion est menée sur la conduite à tenir face aux interlocuteurs locaux et aboutit à des consignes précises quant aux comportements à adopter. En effet, la légitimité d'une intervention militaire peut désormais être remise en cause par l'erreur individuelle d'un soldat. C'est pourquoi une formation pour les déploiements d'interposition, que l'on peut donc déduire inexistante jusqu'alors, est mise en place<sup>12</sup>. Cette meilleure instruction face à l'imprévu s'accompagne d'un apprentissage des

---

<sup>10</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/3, Note n° 5361, Pour le CEMA et le major-général de l'EMA, Entraînement aux actions extérieures, 28 novembre 1980.

<sup>11</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/3, Directives du CEMAT, Général Lagarde, Directives pour instruction et entraînement des unités destinées à participer à des engagements extérieurs, 4 janvier 1979.

<sup>12</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/3, Note, Inspection des forces extérieures et des troupes de marine, Enseignements des engagements en action extérieure (1978-1979), Note pour instruction des unités, mars 1979.

spécificités locales permettant de ne pas engager de troupes à l'étranger sans que des connaissances élémentaires ne soient transmises aux soldats et notamment en ce qui concerne les enjeux locaux, la finalité de l'action<sup>13</sup>. Si ces mesures ne concernent dans un premier temps que les cadres, elles sont progressivement appliquées à l'ensemble des militaires.

## Comblent les lacunes et anticiper les besoins

Les actions extérieures de 1978 précédemment citées, et plus particulièrement Tacaud, font apparaître d'importantes défaillances dans les dispositifs d'intervention. Elles sont de trois ordres et font l'objet d'intenses réflexions.

C'est tout d'abord la question du matériel qui est abordée car elle représente un aspect majeur du RETEX de l'opération Tacaud. Outre l'obsolescence des armements terrestres français, les retards dans les dotations des unités et l'inadaptation des outils de communication<sup>14</sup>, c'est l'ensemble des capacités logistiques et matérielles dont dispose la Force d'Action Extérieure qui est remise en cause. Engagé simultanément au Tchad, au Liban et au Zaïre, le COTAM accuse une surexploitation de ses ressources le menant au bord de la rupture<sup>15</sup>. Il n'y a pas assez d'appareils pour mener en toute indépendance les ambitions de la France et ce malgré les lois de programmation militaire successives et comptes rendus de l'état-

---

<sup>13</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/3, Directives du CEMAT, Général Lagarde, Directives pour instruction et entraînement des unités destinées à participer à des engagements extérieurs, 4 janvier 1979.

<sup>14</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/2, Rapport, Enseignements des récentes actions extérieures, 1979.

<sup>15</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/2, Note du général Fleury, Conseil de défense du mois de novembre 1978, Sous dossier 2 pièce 13, 2 octobre 1978.

major de l'Armée de l'Air préconisant l'achat de nouveaux engins. Cette dernière fait donc appel à différentes aviations alliées mais aussi civiles questionnant ainsi l'indépendance stratégique française. De plus, ces lacunes capacitaires entraînent des retards dans les rotations et des difficultés d'approvisionnement affectant ainsi le moral des soldats déployés et leur capacité opérationnelle. Les stocks prépositionnés dans les différentes bases françaises ne sauraient pallier temporairement les besoins opérationnels en raison de leur faiblesse, « deux à trois jours pour l'armée de Terre mais rien pour l'armée de l'Air<sup>16</sup> ». Le constat est identique en ce qui concerne les capacités de ravitaillement en vol, incarnées par les *C-135F*. Les quelques chasseurs *Jaguar* déployés au Tchad requièrent 25 % des capacités logistiques aériennes totales<sup>17</sup>. Les rapports d'enseignements de Tacaud s'attachent donc à insister sur la nécessité de revoir à la hausse les fonds dédiés aux forces d'interventions mais aussi aux unités prépositionnées. Force est de constater que plus de quarante années plus tard, l'ensemble de ces difficultés persistent, notamment en ce qui concerne le transport militaire<sup>18</sup>.

S'ajoute aux difficultés matérielles un manque de moyens humains. L'envoi de plusieurs dizaines de conseillers militaires au Tchad a désorganisé les forces d'interventions ; c'est pourquoi des unités dédiées à l'aide opérationnelle sont mises en place dès 1979<sup>19</sup>. Le domaine du renseignement n'est pas épargné. De fait, les armées françaises ne disposent pas d'officiers spécialisés dans ce domaine en quantité suffisante

---

<sup>16</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/2, Fiche pour l'EMA, Problèmes africains, janvier 1978.

<sup>17</sup> Mark, Lorell, *op. cit.*, p. 50.

<sup>18</sup> Laurent, Lagneau, « *Des avions ravitailleurs américains pour l'opération Serval* », Opex360, 27 janvier 2013.

<sup>19</sup> François, Soudan, *L'ombre de Jacques « La Foque » Foccard*, Jeune-Afrique, Paris, 28 novembre 1979.

ainsi que de linguistes arabisants<sup>20</sup>. Pour répondre aux besoins immédiats, des stages en langues rares sont organisés et des postes de spécialistes sont proposés. Mais c'est bel et bien la montée en puissance des différents centres de formation au renseignement (CIRIP, CMIDOM et CFIR) qui témoigne d'une évolution concrète. Les recrutements se multiplient tandis que les formations se densifient<sup>21</sup>.

Enfin, le général Barbat dans son document de travail destiné aux autorités décisionnelles dresse une liste des difficultés que seules les instances politiques peuvent régler<sup>22</sup>. Comme l'écrit l'auteur de cette réflexion, la France en 1978 ne dispose pas de procédures dédiées aux surcoûts des OPEX. Les fonds nécessaires sont alors directement ponctionnés sur le budget des armées. Il insiste donc sur la nécessité de répondre à cette problématique donnant lieu en 1984 à la mise en place d'une procédure exceptionnelle<sup>23</sup>. Il met également en lumière un processus décisionnel inadapté aux actions extérieures du fait de la centralisation des informations autour de la figure présidentielle. Or, les incidents politico-militaires découlant d'une intervention nécessitent une attention continue. C'est pourquoi il est proposé de décentraliser la gestion des crises au travers de comités et de réunions interministériels ainsi qu'une revalorisation des rôles du CEMP et du CEMA. Si l'on en croit Remy Carayol, l'influence politique et diplomatique des conseillers militaires du Président serait aujourd'hui

---

<sup>20</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 35, Message du général Loizillon à MILFRANCE N'Djamena, DAT Tacaud, 8 août 1978.

<sup>21</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 44, Note du général Loizillon au CEMM et au CEMAA, Formation d'officiers spécialistes, en 1980, 12 octobre 1979.

<sup>22</sup> SHD, Archives de l'armée de Terre, GR 11 S, Carton 76/2, Document de travail, Général Barbat. Pour les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de la Coopération ainsi que pour le Premier ministre et le président de la République, 27 octobre 1978.

<sup>23</sup> M. Dominique de Legge, *Le financement des opérations extérieures : préserver durablement la capacité opérationnelle de nos armées*, Rapport d'information n° 85, 2016-2017, 26 octobre 2016.

prédominante dans le processus décisionnel quant aux crises africaines<sup>24</sup>. Il n'est à ce stade pas possible de définir une relation intime entre la proposition du général Barbat et la situation actuelle. Il semble cependant que la multiplication des interventions ait créé une inertie aboutissant à la surreprésentation de la pensée militaire dans la prise de décision.

---

<sup>24</sup> Rémi, Carayol, *Sahel, les militaires évincent le Quai d'Orsay*, Le Monde diplomatique, juillet 2019, p 13.